

LE PHENIX.

AGRICULTURE.

CULTURE DE LA FEVE DE MARRIS.

J'étais encore bien jeune lorsque quelqu'un vint dire à mon patron que pour obtenir deux récoltes d'une seule plantation de fèves, il suffisait de couper la plante à 4 ou 5 pouces de terre aussitôt après la première récolte en vert. Nous en avons fait l'expérience pendant plusieurs années de suite; la plupart des pieds repoussaient en effet; une partie refluait assez bien, fructifiait même quand l'année était pluvieuse; mais, en général, nous n'obtinmes pas de résultats très satisfaisants. Peut-être que la terre du jardin était trop sèche et trop légère, et que l'on réusirait mieux dans une terre plus forte et plus fraîche; néanmoins je ne vois pas que cette opération soit entrée dans la pratique générale. Mais je trouve aujourd'hui dans le *Quarterly Journal of Agriculture* de l'Ecosse, no XXIII, page 737, un procédé que me semble meilleur, et par lequel l'auteur assure obtenir en effet deux bonnes récoltes d'une seule plantation de fèves. Voici son article.

Depuis six ans, j'obtiens deux très bonnes récoltes de fèves des mêmes plantes. Dans l'été de 1826, un ouragan a couché mon champ de fèves par terre, pendant que les plantes étaient en pleine floraison. Les fleurs fructifièrent parfaitement et produisirent une abondante récolte qui fut cueillie dans le courant de juillet. Dans l'espace de trois semaines, après que mon champ de fèves fut ainsi couché, chaque tige poussa près de sa racine une et le plus souvent de 4 à 6 nouvelles tiges qui fleurirent très bien et produisirent une abondante récolte, qui fut cueillie dans le courant de septembre. Depuis cette remarque, quand mes fèves sont en pleine fleur, j'en abaisse régulièrement les tiges contre terre, de manière à les casser même à moitié près de la racine, et il en résulte une première et une seconde récoltes de fruits. J'obtiens, par ce moyen quatre récoltes de fèves de deux semis, qui fournissent, ma table depuis le 1er juillet jusqu'au 31 octobre. Je trouve dans ce procédé un quadruple avantage, en ce que j'économise la moitié de la semence et la moitié du terrain. Je supprime toujours l'extrémité des tiges quand elles sont en pleine fleur. Cette suppression favorise le développement des fruits, ce qui vaut mieux qu'un plus grand développement de tiges et de feuilles.

Mousse. — La mousse, si abondante dans nos bois, convenablement séchée et nettoyée de la terre qui peut y rester attachée, serait utilisée pour former, des sommiers, matelas, et des oreillers, qui seraient à la fois économiques et d'un bon usage.

Fougère. — On peut en dire autant de cette plante, qui pourrait être également employée dans la literie, et serait préférable à la laine durant l'été. Tous ces objets pourraient donc donner lieu à un commerce assez important, non-seulement pour la consommation intérieure mais encore pour l'exportation.

NOUVEAU MAGASIN D'ÉPICERIES, VINS, ESPRIT, ETC. ETC. ETC.

Le Soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général, qu'il a commencé à faire commerce comme ci-dessus, dans cette maison ancienne et bien connue, située au COIN du MARCHÉ ST. LAURENT, où il a constamment en vente un assortiment complet de tout ce qui rentre dans sa branche de commerce, le tout pour de l'argent comptant et à meilleur marché que dans aucun autre magasin de cette ville. Il espère que l'attention qu'il apportera à ses affaires lui donnera droit à sa part dans l'encouragement public.

JOHN MCGIBBON.
Grande Rue du Faubourg St. Laurent.
Montréal, 23 Juin 1841.

C. D. S. LOVIS,

HORBOGIER.

A TRANSPORTE son magasin dans la maison occupée ci-devant par Messrs Bridge et Carré, vis-à-vis l'ancienne résidence de N. B. Doucet, Esq., N. F. Rue Notre-Dame.
Montréal, 23 Juin 1841.

ANNONCE.

Le Soussigné offre en vente au MAGASIN de LIQUEURS et EPICERIES situé au coin des rues Notre Dame et St. Vincent en face du Palais de Justice tous les articles d'épicerie, vins, liquors et généralement tous articles de consommation dépendant du commerce de GROCERIES; le tout de la meilleure qualité, et au plus bas prix, pour argent comptant.

FRANCOIS MERCURE,
AGENT.
Montréal 23 Juin 1841.—6f

MONSIEUR ALEXANDRE DUBOIS informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a retabi son HOTEL vis-à-vis le PALAIS de JUSTICE à Montréal, et il a l'espoir que par l'attention qu'il apportera à servir ceux qui voudront bien l'encourager, mériter la faveur de leur patronage.

Il peut de plus recevoir plusieurs PENSIONNAIRES soit au mois ou à la semaine &c. Son HOTEL étant convenablement situé au centre de la ville, Messieurs les marchands de Campagne trouveront chez lui de bonnes chambres et une table servie des mets les plus succulents. Les prix modérés.
Montréal, 23 Juin 1841.

APPRENTI DEMANDE.

Le Soussigné a besoin d'un APPRENTI FORGERON
MARTIN CULLEN.
Rue McGill, — Porte voisine de M. Curran, Forgeron.
Montréal, 23 Juin, 1841.

DR. MEILLEUR,

PETITE RUE ST. JACQUES.

Derrière la grande Eglise Anglaise.

Montréal, 22 Juin 1841.—4f

CONNELL GALLAGHER,

TAILLEUR,

Coin des Rues Saint Eloi et Saint Sacrement,

N. B.—Il a constamment en main des HARDES FAITES.
Montréal, 22 Juin, 1841.—4f.

MARTIN CULLEN,



Forgeron et Ferblantier.

A TRANSPORTE sa BOUTIQUE dans la maison et dépendances adjointes à la Forge de M. Curran, Rue McGill.
N. B.—Tous ordres ponctuellement exécutés.
Montréal, 23 Juin, 1841.

NOUVELLE FABRICATION DE CHAISES.



EN GROS ET EN DETAIL.

Coin des rues McGill et St. Joseph.

Le Soussigné aura constamment sous main des CHAISES de toutes façons, et au plus bas prix.

EDMOND GATES.

N. B.—On invite le public à les venir voir.
Montréal 23 Juin 1841.

JOHN GRIFFITHS,

MAGASIN DE MEUBLES, DE PEINTURE ET DE VITRERIE,
No. 50, Rue St. Paul.

Près de la Place de la Nouvelle Douane,

EN GROS ET EN DETAIL.

J. G. A TRANSPORTE son ATELIER dans la maison presque vis-à-vis celle qu'il occupait ci-devant, et a sous main un assortiment considérable de SIEGES et de CHAISES à fond de canne et de jonc, ainsi que des CHAISES de Windsor dans le dernier goût, TABLES, COUCHETTES, LAVEMAINS, etc. PEINTURES de toutes les couleurs, Huiles, Térébenthine, Vernis et Blanchissaires, Vitres, Verres, Mastique, Blanc-Cérose et quantité d'autres articles, à des prix modérés. Fabrique, Faubourg de Québec, près de la Tannerie de Galt.
Montréal, 23 Juin, 1841.

A VENDRE par le soussigné :
1000 cotées de cuir à semelles.
50 douzaines de peaux de Taures,
50 do Peaux de Veaux,
500 do de Cuir fendu,
Avec un assortiment considérable de Harnais, Maroquin, Empeignes, d'oublures, bordures, fil de Cordonnier, etc. etc.

EDWARD FIELD.

Rue St. Paul.

A deux portes de la Rue McGill.

Montréal, 23 Juin 1841.—4f.

ATTENTION.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de CHAPEAUX au coin de la Rue St. Jean Baptiste sur la Rue St. Paul, dans une Maison en Briques, où il aura constamment en main de toutes sortes de CHAPEAUX et dans le dernier goût, avec aussi un assortiment de CASQUETTES, de TOILES Cirées, de toutes les dimensions, et de la meilleure qualité. Il espère par son choix et son assortiment aussi complet que possible dans cette branche, mériter leur patronage.

THEOPHILE ST. DENIS.

Montréal, 23 Juin 1841.

NOUVEAU MAGASIN DE SOULIERS, ETC.



Les Soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont ouvert un MAGASIN de CORDONNIER, vis-à-vis la bâtisse du Medical Hall, Rue Notre Dame, et qu'ils auront constamment sous main un assortiment étendu de BOTTES et de SOULIERS de toutes façons, pour DAMES et pour MESSIEURS, dans le meilleur goût.

AUSSI,
Un assortiment complet de Chaussures d'Enfants; tous ces objets seront vendus à des prix réduits pour de l'ARGENT COMPTANT, et les Soussignés espèrent une part dans le patronage du public.
CURLEY ET O'CONNOR.
Vis-à-vis le Medical Hall, — Rue Notre Dame.
Montréal, 23 Juin, 1841.

A VENDRE.

UN assortiment de Voitures superbes, construites dans le goût moderne, et consistant en un OMNIBUS qui peut contenir HUIT personnes et dont on peut faire une voiture couverte ou non couverte à volonté des CHARIOTS OMNIBUS, des PLETONS doubles, des SLEIGHS simples et doubles, et un PHETON anglais de construction supérieure. Le soussigné se charge aussi de réparer, arranger et peindre toutes espèces de voitures, avec ponctualité.

P. BEAUCHAMP.

Rue Cheneville, près de la rue Craig, Faubourg St. Laurent.
Montréal, 23 Juin, 1841.

AVIS.

Le Soussigné donne avis que par procuration reçue devant Maître LADUGAS et son confrère, notaires, il est autorisé par Sieur EDOUARD BOURGEOIS et Dame ELOISE MERCURE, son épouse, veuve en premières nocces de feu Narcisse Ducondu, marchand de Montréal, de percevoir toutes lettres dues à la Succession du dit feu Narcisse Ducondu et d'adopter tous procédés pour le recouvrement des dites dettes. Il notifie en conséquence tous les débiteurs de la dite Succession d'avoir à payer sans délai entre ses mains.

FRANCOIS MERCURE.

Montréal, 22 Juin 1841.—4f.

ANDREW CONLAN,



MARCHAND TAILLEUR,

Rue Saint François Xavier,

AYANT REÇU LES DERNIERES MODES DE

LONDRES, PARIS, ET DE NEW-YORK.

EST prêt à recevoir les ordres de ses amis et du public. Il les exécutera à sa manière ordinaire de supériorité.
Montréal, 23 Juin, 1841.

ROBILLARD ET RASSETTE,

No. 74 FINE STREET,

NEW-YORK.

DEPUIS longtemps familiers avec les grands avantages qu'offre en tout genre, le marché de New-York, remplissent avec reconnaissance et ponctualité aux termes les plus avantageux, tous les ORDRES que leur compatriotes et le public en général voudront bien leur confier, pour L'ACHAT et la VENTE des MARCHANDISES ET PRODUITS de toutes espèces ainsi que pour toutes autres transactions commerciales. New-York, 23 Juin 1841.

J. N. WALKER,

MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE PRESSES.

RUE NOTRE-DAME.

Vis-à-vis l'Eglise des Récollets,

INFORME, respectueusement les MAITRES IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approvisionnées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York donnant ici à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes, désirant encourager l'industrie des habitants dans le pays, et en même temps se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'imprimerie de Mr. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une presse, maintenant en usage, faite par Mr. J. N. WALKER.

Montréal 22 Juin 1841.
Nous, les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage faite par Mr. J. N. Walker, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des presses généralement en usage à présent dans la province.

JAMES STARKE

JOHN LOVELL

LOUIS PERRAULT

JOHN C. BECKETT

JOS. PERRAULT

JOHN GIBSON

THOMAS EVANS

F. CINQ-MARS

J. E. MILLER

PETER GRANT

DONALD McDONALD

JOHN AIKMAN

L. C. LANTHIER

H. PERKINS

ANDREW T. HOLLAND

JOHN WILLIAMS.

Liste des prix-mêmes que ceux de New-York.

Imperiale, No. 5	\$300 0 0
" " No. 3 et 4	275 0 0
" " No. 2	260 0 0
" " No. 1	250 0 0
Super Royal	240 0 0
Medium	230 0 0
Foolscap	150 0 0

Presses à copier, Machines à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et Relieurs, fait au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois, et de charger le montant à J. N. WALKER.
Montréal, 22 Juin 1841.

Le PHENIX se publie trois fois par semaine, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI, à SIX heures du matin. Afin de le mettre à la portée de toutes les classes, la Souscription consistera en la modique somme de DIX CHELINS par an, pour la Ville, et QUINZE CHELINS pour la Campagne payable dans tous les cas d'avance. Ce Journal sera aussi offert en vente dans la Ville et les Faubourgs à DEUX SOLS, le Numéro, afin de pouvoir accommoder ceux qui ne désiraient pas y souscrire pour un AN, ou espace de temps limité. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est d'un an, et payer leurs arrérages, autrement ils seront censés de continuer.

Les Lettres, Faquets, Argent, Correspondances, etc., doivent être adressés franc de port, à l'imprimerie du CANADA TIMES et du PHENIX, No. 217, Rue St. Paul, vis-à-vis le Magasin de Messrs. R. et H. Corse, Peintres etc.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 et demi deniers courant.

Pour dix lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.

Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque suivante.

Les annonces non accompagnées d'ordres seront publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion.

MONTRÉAL.—Imprimé et publié par J. J. WILLIAMS du Faubourg St. Antoine, Propriétaire du PHENIX et du CANADA TIMES.

N. B.—Le nombre immense qui en sont tirées, (et qui se montent à pas moins de 4,000,) ainsi que sa circulation très étendue, tant dans la Ville que dans la Campagne, rendront ce Journal des plus avantageux pour les AVERTISSEMENTS en langue Française.